



Grand prix Jean Robic

Benoît Rio ne le sait pas encore mais, en ce 1er mars 2015, dans 2 heures 22 minutes et 23 secondes il franchira la ligne d'arrivée... en vainqueur du grand prix Jean Robic.

Après 90 km de course intense, soutenue, palpitante, la rue de la Chouannerie accueille ses derniers tours de roue en gravant dans le marbre cette jolie victoire. Le jeune champion est récompensé de ses efforts en s'appropriant la plus haute marche du podium.

Entouré de Monsieur le Maire, de la Présidente du comité des fêtes ainsi que des jeunes majestés, Benoît a reçu le distingué trophée du tour du souvenir.

Travaux à l'école Saint Louis

Tel un inventaire à la Prévert, égrainons les améliorations qu'apporteront, pour le bien-être des bambins scolarisés de Radenac, les travaux entamés depuis février :

Deux pièces à l'étage, l'une sera salle de classe pour les élèves du CE1 et CE2, l'autre sera un centre de documentation et d'information (CDI) Sans oublier les sanitaires.

Le rez-de-chaussée sera doté de deux classes pour les maternelles, CP, CM1 et CM2.

Un spacieux bloc sanitaire et une salle destinée aux enseignants ainsi qu'aux réunions, complètent la panoplie de l'ouvrage.

Afin d'alléger la case «dépenses» de l'école, à titre gracieux, des parents d'élèves, participent à la rénovation (démolition des murs, peinture,...).

Il est possible, pour ceux qui le souhaitent, de contribuer à ce projet sous forme de dons.

Grand prix Jean Robic Trophée du souvenir



Ecole Saint Louis

EN
TRAVAUX



Le Mot du Maire

Il fut un temps où les dotations de l'Etat venaient en aide largement aux communes. La France était un pays riche et redistribuait. Nous avons connu le déclin de notre industrie, l'arrivée de la concurrence avec des pays émergents et l'Etat continuait à redistribuer. Jusqu'à aujourd'hui...

Lors de la préparation de notre budget nous avons constaté une amputation de 16 600 € pour l'année 2015 de ces dotations ; cette amputation sera de 28 500€ en 2016 et de 40 200€ en 2017. Ce dernier chiffre représente une baisse de plus de 20% de nos dotations auquel vient s'ajouter le coût de différents services que l'Etat n'assumera plus et qui ne seront pris en charge par Pontivy communauté que partiellement.

Pour compenser cette perte il faudrait augmenter la taxe d'habitation de plus de 50%. Bien sûr cela n'est pas envisageable et nous avons décidé de ne pas modifier les taux de nos taxes communales. Chaque commune est confrontée à cette problématique. Nous devons mieux maîtriser nos frais de fonctionnement. Mais diminuer quel service à la population ? La mutualisation au sein de la communauté de communes permettra à terme de faire des économies d'échelle (mais quand ? Dans plusieurs années certainement).

La variable d'ajustement sera probablement l'investissement. Il devra se programmer sur de plus longues échéances en évitant bien évidemment les doublons ...

Toutefois pour que la commune de RADENAC garde ou préserve sa capacité d'autofinancement une solution consiste aussi à soutenir les projets économiques sur notre territoire. C'est vital dans l'intérêt général. Outre les emplois, primordiaux pour tout un chacun, l'activité économique génère des retombées fiscales qui permettent le bon fonctionnement de nos collectivités locales.

Différents projets sont soutenus par la commune aujourd'hui (la zone d'activités de Vachegard, les éoliennes, la carrière) avec comme ligne conductrice cet intérêt général. Nous souhaitons bien évidemment que la somme des différents intérêts particuliers corresponde au bien de tous. Nous sommes toujours à l'écoute des uns et des autres pour trouver la meilleure solution. Cet esprit de concertation anime l'équipe que je dirige. Nous travaillons par conséquent dans ce sens afin de ne pas être contraint de devoir exclusivement recourir aux augmentations d'impôts.

Ce serait trop facile. Et les démagogues qui se sont exprimés dans les urnes lors des élections départementales ne pourraient que s'en saisir pour se faire des gorges chaudes.

La réalité est plus complexe, même à notre échelle, et nous devons nous battre pour que notre territoire ne devienne pas une réserve où rien ne se passe.

Vive RADENAC

Jolis mots

LE BLASON DE RADENAC

J'ai placé le blason dans le creux de ma main,
Et puis, tout à loisir,
J'en détaille les traits, et voici que, soudain,
Montent les souvenirs.

Venus on ne sait d'où, surgis du fond des âges,
Ils ont campé ici,
Ces hommes mystérieux, rappelant, au passage,
Que nous passons aussi.

"Roi ne puis, Prince ne daigne" : et voilà les Rohan,
Macles sur fond vermeil
En ces siècles d'airain où il fallait du sang
Pour la place au soleil.

La main gantée de fer a fait régner la paix
Sur ce fief du royaume
Mais, pour montrer la voie de l'amour, il fallait
Le doigt de Saint-Guillaume.

Et pour finir, voici Saint-Fiacre en sa maison.
Il veille sur les siens
De son poste de guet, dans le coin du blason
Il est le grand ancien.

Blason des chevaliers, tu étais le repère
Jadis, dans les tournois.
Sois le nôtre aujourd'hui au pays des fougères.
Radenac, souviens-toi !

Jean LE CORGUILLE



Sommaire

Le mot du Maire	Page 2	Gros travaux et chantiers	Page 17
Délibérations du conseil municipal	Page 4	Souvenirs	Page 20
Etat-civil	Page 9	La vie associative	Page 21
Annonces	Page 9	Nostalgie	Page 26
Urbanisme	Page 10	Les livres à l'honneur	Page 27
Elections départementales	Page 11	Infos de nos lecteurs	Page 28
Informations diverses	Page 13	Insolite	Page 29
Temps forts du bourg	Page 16	N° utiles	Page 30

Délibération du conseil municipal

L'an 2015, le 26 février à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Radenac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : M. LE BRETON Bernard, Maire, M. GICQUEL David, Mme GICQUEL Claudine, M. LE NORMAND Kléber, M. LE BRETON Pierrick, M. TARDIVEL Michel, Mme LE CALLONNEC Sylvie, M. DEDIEU Philippe, Mme GICQUEL Albertine, M. PIRIO Philippe, Mme CORFMAT Katell, Mme LE BLAY Sonia, Mme VERA Aurélie.

Absents :

Excusé ayant donné procuration : M. ALLAIN Philippe à M. TARDIVEL Michel

Excusée : Mme TATTEVIN Magali

Invité : M. AUDIC Marc

Ordre du jour :

- Taux des contributions directes - Année 2015,
- Convention 2015 Ecole Saint-Louis,
- Audits et renégociation des marchés d'assurances,
- Comptes Administratif et de Gestion 2014 :
 - Lotissement Le Clos du Parc,
 - Panneaux Photovoltaïques,
 - Commune,
- Affectations des résultats,
- Budgets primitifs 2015 des différents budgets,
- Subvention aux associations,
- SDEM : Achat groupé d'énergies,
- Divers

Séance du 26/02/2015

Nombre de membres

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 13

Votants : 14

Le Compte rendu du 22 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire aborde ensuite l'ordre du jour de la séance.

Réf. : 2015_02_01

Vote	Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	14	0	0

Objet de la délibération : Taux des contributions directes - Année 2015

Après délibération et exposé des produits escomptés, le Conseil Municipal décide de reconduire les taux de 2014

à savoir :	Taxe d'habitation	:	9.84 %
	Foncier bâti	:	16.77 %
	Foncier non bâti	:	44.85 %

Délibérations du conseil municipal

Réf. : 2015_02_02

Vote	Pour	Contre	Abstentions
12	12	0	2

Objet de la délibération : Convention école Saint-Louis

Le Conseil Municipal décide de verser, pour l'année 2015, à l'Ecole Saint-Louis une subvention d'un montant de 58 199.92 € au titre du contrat d'Association.

Réf. : 2015_02_03

Vote	Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	14	0	0

Objet de la délibération : Audit et renégociation des marchés d'assurances

Le cabinet CONSULTASSUR de Vannes est retenu pour l'assistance à l'organisation d'appels à concurrence dans le cadre d'une opération groupée des marchés d'assurances. Le montant des honoraires est de 1530.00 € H.T.

Réf. : 2015_02_04

Vote	Pour	Contre	Abstentions
13	13	0	0

Objet de la délibération : Comptes administratif et de gestion 2014 - Lotissement Le Clos du Parc

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif de l'exercice 2014 et expose les développements et les explications nécessaires.

Sous la présidence de monsieur David GICQUEL, 1^{er} Adjoint au Maire et hors de la présence de monsieur Bernard LE BRETON, Maire, le conseil municipal approuve le compte administratif 2014 et le compte de gestion du Trésorier, monsieur Marc AUDIC, laissant apparaître un résultat nul en fonctionnement et un déficit d'investissement de 125 945.83 €.

Réf. : 2015_02_05

Vote	Pour	Contre	Abstentions
13	13	0	0

Objet de la délibération : Comptes administratif et de gestion 2014 - Panneaux Photovoltaïques

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif de l'exercice 2014 et expose les développements et les explications nécessaires.

Sous la présidence de monsieur David GICQUEL, 1^{er} Adjoint au Maire et hors de la présence de monsieur Bernard LE BRETON, Maire, le conseil municipal approuve le compte administratif 2014 et le compte de gestion du Trésorier, monsieur Marc AUDIC, laissant apparaître un déficit de fonctionnement de 150.00 € et un excédent d'investissement de 19 463.66 €.

Délibérations du conseil municipal

Réf. : 2015_02_06

Vote	Pour	Contre	Abstentions
13	13	0	0

Objet de la délibération : Comptes administratif et de gestion 2014 - Budget Commune

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif de l'exercice 2014 et expose les développements et les explications nécessaires.

Sous la présidence de monsieur David GICQUEL, 1° Adjoint au Maire et hors de la présence de monsieur Bernard LE BRETON, Maire, le conseil municipal approuve le compte administratif 2014 et le compte de gestion du Trésorier, monsieur Marc AUDIC, laissant apparaître un excédent de 169 653.54 € en fonctionnement et un déficit d'investissement de 228 581.06 €.

Réf. : 2015_02_07

Vote	Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	14	0	0

Objet de la délibération : Affectation des résultats

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter la totalité du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 du budget de la Commune, soit 169 653.54 €, à la section d'investissement, au compte 1068 "excédents capitalisés".

Réf. : 2015_02_08A

Vote	Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	14	0	0

Objet de la délibération : Budget Primitif 2015 - Lotissement Le Clos du Parc

Monsieur le maire soumet au conseil municipal le projet de budget unique 2015 du lotissement "Le Clos du Parc"

DEPENSES	340 657.83 €
Dépense de fonctionnement	127 456.00 €
Dépense d'investissement	213 201.83 €

RECETTES	340 657.83 €
Recette de fonctionnement	127 456.00 €
Recette d'investissement	213 201.83 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable au budget tel que présenté.

Délibérations du conseil municipal

Réf. : 2015_02_08B

Vote	Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	14	0	0

Objet de la délibération : Budget Primitif 2015 : Panneaux Photovoltaïques

Monsieur le maire soumet au conseil municipal le projet de budget unique 2015 des "Panneaux Photovoltaïques"

DEPENSES	30 653.66 €
Dépense de fonctionnement	4 600.00 €
Dépense d'investissement	26 053.66 €

RECETTES	30 653.66 €
Recette de fonctionnement	4 600.00 €
Recette d'investissement	26 053.66 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable au budget tel que présenté

Réf. : 2015_02_08C

Vote	Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	14	0	0

Objet de la délibération : Budget Primitif 2015 : COMMUNE

Monsieur le maire soumet au conseil municipal le projet de budget unique 2015 de la Commune :

DEPENSES	1 162 704.00 €
Dépense de fonctionnement	589 122.00 €
Dépense d'investissement	573 582.00 €

RECETTES	1 162 704.00 €
Recette de fonctionnement	589 122.00 €
Recette de d'investissement	573 582.00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable au budget tel que présenté.

Réf. : 2015_02_09A

Vote	Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	14	0	0

Objet de la délibération : Subventions et participations aux associations

Il est décidé de fixer à 9 500 € le montant de l'enveloppe pour les subventions aux associations ainsi que pour les participations pour l'année 2015.

Délibérations du conseil municipal

Réf. : 2015_02_09B

Vote	Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	14	0	0

Objet de la délibération : Subvention d'équilibre - Lotissement le Clos du Parc

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention d'équilibre pour le budget du lotissement le Clos du Parc d'un montant de 30 000.00 €.

Réf. : 2015_02_10

Vote	Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	14	0	0

Objet de la délibération : Achat groupé d'énergies

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la suppression des tarifs règlementés de vente de l'électricité des bâtiments dont la puissance électrique souscrite dépasse 36 KWH par an.

Il est précisé que la salle Saint-Fiacre ainsi que les Lutins sont concernés par cette nouvelle réglementation.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commande du SDEM (Syndicat Département d'Energie du Morbihan) pour l'achat d'énergie pour ces deux bâtiments.

Réf. : 2015_02_11

Vote	Pour	Contre	Abstentions
Unanimité	14	0	0

Objet de la délibération : Référent communal : Lutte contre le frelon asiatique

Monsieur David GICQUEL est désigné référent communal chargé de la destruction des frelons asiatiques.

INFORMATIONS

- La Compagnie du Vent :

Par courrier du 29/01/2015, la Compagnie du Vent fait part de l'abandon du projet de centrale photovoltaïque.

- Lotissement le Clos du Parc

Mr & Mme Freddy DENIS informent qu'ils envisagent l'acquisition du lot n° 9. L'accord du conseil municipal émis le 04 mars 2013 est maintenu.

- ERDF

Par courrier du 23/02/2015, l'ERDF informe que les créneaux d'heures creuses seront modifiés à compter du 1er septembre 2015. Les clients ayant actuellement un tarif d'heures creuses de 14H15 à 17H00 et de 2H à 7H15 bénéficieront de nouveaux créneaux de 21H30 à 5H30. Cette modification se fera automatiquement et tous les clients concernés seront informés par leur fournisseur d'énergie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45

Etat Civil

Naissances

Le 4 mars à PLOERMEL, Ethan LE MOIGNIC fils d'Anthony et d'Eva, 18, rue Charles de Foucauld

Le 24 mars à PLOERMEL, Kaëlig GICQUEL fille de Ronan et Sandrine TOUZARD, La Mare aux canes

Décès

Le 2 mars à PLOERMEL, Alphonse GUYOT, 87 ans, la Mare aux canes

Avis de mention de décès

Le 10 mars à MORÉAC, Christine LE CLAINCHE, née le 22 juillet 1949 à St-Fiacre.

Baptême républicain

Le 4 avril, Youenn AVRÉ, 10 rue des bois.

Annonces

Nouvelle employée municipale

Peut-être aurez-vous remarqué la présence d'une nouvelle personne dans les locaux municipaux ?...

Il s'agit de Madame Marie-Thérèse Jarno, pleugriffetoise, en charge depuis novembre dernier de l'entretien et de la propreté des bâtiments communaux.

Durant ses 20 heures hebdomadaires de présence, Madame Jarno assure également le service à la cantine scolaire.

Nous lui souhaitons, comme il se doit, la bienvenue.



Marie-Thérèse Jarno entourée de deux adjoints

Signalisation

De nouveaux panneaux de lieudits ont été mis en place avant la numérotation des maisons qui devrait se faire très prochainement.

Des panneaux Jean ROBIC vont aussi être installés route de RÉGUINY, PLEUGRIFFET, BULÉON, MORÉAC et SAINT-JEAN BRÉVELAY.



Déclarations préalables

EVANS Gareth, Cassac, création d'une porte de garage

Permis de construire

LE MARCHAND Sébastien, Impasse des cerisiers, garage

GICQUEL Pierre-Edern, OLIVO Stéphanie, Le bois de Lambilly, habitation

LAMOUR Kathy, LE GODIVES Arnaud, Le Resto, garage

SERRANO Nicodem, La Bottine, habitation

DENIS Frédy, Le Clos du Parc, habitation

EARL LE MOUÉE, Le moulin, hangar de stockage

Terrains disponibles à la vente



Rue de la Maladrerie (direction étang) :

3 lots viabilisés (15 € le M2) :

Lot A : 850 m² - Lot B : 850 m²

Lot C : 729 m² + parcelle attenante



Parcelle du Bois de Lambilly :

837 m² à 12.00 € le m²

(parcelle en vert ci-dessus)



Lotissement du Clos du Parc :

2 lots viabilisés (15 € le M2) :

Lot n° 5 : 696 m²

Lot n° 8 : 714 m²

Elections départementales

Tour du dimanche 22 mars 2015



Ambiance attentive à l'annonce des résultats communiqués par Bernard Le Breton

Inscrits	745	
Votants	423	56.78%
Blancs	24	
Nuls	11	
Abstentions	322	43.22%
Exprimés	388	91.73%

BOUCHE - BURBAN	176	45.36%
BLEUNVEN - MAUGAIN	168	43.80%
ALLIO - BOTTIN	44	11.34%

Le "Binôme Union de la droite et du centre" ayant obtenu 57.44% des suffrages exprimés, sur l'intégralité du canton de Grand-champ, a été élu au 1er tour.

Elections régionales

6 et 13 DECEMBRE 2015

Elections départementales

Le nouveau découpage départemental



Informations diverses

Composteurs

Les prochaines dates de distribution de composteurs pour l'année 2015 :

- Jeudi 23 avril à 18 h,
- Jeudi 11 juin à 18 h,
- Jeudi 17 septembre à 18 h

à Pontivy Communauté
1 Place Ernest Jan à PONTIVY
S'inscrire au n° vert DECHETS (gratuit) 0 200 21 21 06

Les personnes désirant un composteur mais ne pouvant se déplacer peuvent s'inscrire en mairie, vos élus se proposent de vous en apporter un.

Contact 06-88-16-87-87

L'animation se décompose de la façon suivante :

- Formation à la pratique du compostage et du paillage,
- Distribution de composteurs (1 seul par famille)

Déclaration de vos revenus

Afin de vous aider à remplir votre déclaration de revenus, un agent se tiendra à votre disposition le :
JEUDI 7 MAI à partir de 13 heures à la trésorerie de ROHAN.

Fauchage

Il est demandé aux propriétaires de champs de ne pas laisser les cailloux sur l'accotement, afin de ne pas endommager le matériel de fauchage.

Celui-ci sera réalisé, comme les années précédentes, courant Juin.

Chardons

Sur l'ensemble du département, conformément à l'arrêté préfectoral, les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

La destruction des chardons doit être opérée durant le printemps et l'été par voie chimique ou mécanique, et être terminée au plus tard avant leur floraison.

Divagation des chiens

La divagation des chiens en toute liberté et sans surveillance est interdite.

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique et dans les espaces publics dévolus au repos et à la détente, parcs, jardins publics, espaces verts et autres lieux aménagés à cet effet et notamment au plan d'eau ainsi qu'au Bois de Lambilly, qu'à la condition d'être tenus en laisse.

Les infractions sont passibles d'amende.

Amélioration d'internet

Depuis l'automne 2014, il est possible d'améliorer sa connexion internet (montée en débit).

A condition, toutefois, d'être à moins d'un kilomètre de l'armoire haut débit de la Bottine ou de celle de la rue des Boulards et de changer de Livebox.

Outre le fait d'améliorer la navigation sur la toile, cela permet de visualiser des vidéos de bonnes qualités et d'envoyer plus rapidement les photos, films et autres documents volumineux.

Pour plus de Renseignements prendre contact avec l'opérateur.

A ce jour et selon les sites spécialisés, seuls les abonnés Orange sont éligibles au VDSL. Les autres opérateurs (Free, Bouygues, SFR,..) n'ont, pour le moment, pas installé leurs équipements dans les armoires (NRA) de Radenac.


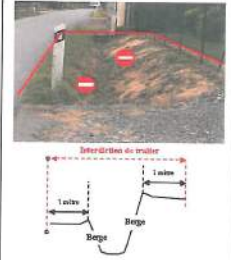

Pour rappel, le VDSL2 fait partie des solutions de montée en débit reposant sur le réseau cuivre, un recours globalement moins performant que la fibre, mais qui s'avère nécessaire afin de permettre aux foyers n'ayant pas accès au THD (Très Haut Débit) de profiter d'un meilleur débit.

Rappel : Emploi des pesticides

Le printemps est l'occasion de communiquer sur le sujet des pesticides car c'est aussi la saison de la reprise des désherbages ! Voici des éléments d'information pouvant être diffusés :

Rappeler la réglementation à la population communale :

« Rappelez-vous qu'il est interdit de traiter près de tout point d'eau : fossés, berges des cours d'eau, caniveaux... selon les distances suivantes :

<p>...A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000è. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100 m)</p> 	<p>...DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUITTS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000è</p> 	<p>...SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT</p> 
---	---	--

Si vous traitez chimiquement ces endroits, vous encourez une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement.
Cette interdiction s'applique à tous : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.»

Savez-vous que 1 g de matière active pollu 10 km de fossés ???



Par ailleurs, les pesticides sont à éviter sur les surfaces imperméables (béton, enrobé, dallage...) et sur les endroits en pente (à cause du ruissellement). Pour ces surfaces, mieux vaut soit ne rien faire, soit recourir au balayage, à l'eau chaude, au désherbage thermique ou au jet à haute pression.

Informations diverses

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

CONTINUEZ à trier les bouteilles et flacons plastiques, les emballages en carton, les briques alimentaires et les emballages métalliques.

EN PLUS de cela, dès à présent, vous y déposez les emballages plastiques (sacs plastiques, pots de yaourts, de crème fraîche, barquettes plastiques...)

mémotri **JETONS MOINS, TRIONS PLUS.**

EMBALLAGES	PAPIERS	VERRES	AUTRES DÉCHETS	COMPOSTAGE
Plastiques Boîte métalliques Briques Cartons	Journaux Magazines Prospectus	Bouteilles Pots Bocaux en verre	Ordures ménagères résiduelles EN SAC FERMÉ UNIQUEMENT	• Déchets verts en petite quantité • Déchets de cuisine : épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, crustacés...

Merci de ne rien déposer au pied des conteneurs/colonnes

Temps forts du bourg

Grand prix cycliste Jean Robic



On pourrait penser qu'un sport qui se pratique assis est un sport.... de tout repos.

En regardant les efforts fournis par la cohorte de participants au "Grand prix Jean Robic" on devine aisément que ce n'est pas toujours le cas.

Jeunes et talentueux, les cyclistes ont offert un joli spectacle durant les 26 tours du nouveau circuit. Au menu 90km à parcourir à vive allure.



90km de concentration, d'efforts musculaires, d'interrogations et de retournements de situations, c'est ce qui attendait les 137 coureurs en ce 1er mars 2015.

L'habituelle assiduité des Radenacois aux manifestations sportives, malgré une météo mitigée, était au rendez-vous.

La ligne d'arrivée en vue, Benoît Rio ne relâche pas sa cadence, La victoire est à sa portée.



Le chrono officiel s'arrête, le temps se fige : 2 heures 22 minutes 23 secondes... Rue de la Chouannerie, Benoît Rio remporte la course. Arrivée triomphale sous les acclamations et applaudissements.

Le Maire et la Présidente du comité des fêtes remettent, au jeune champion ainsi qu'à Karl Pithon et Mathieu le Gal pour leur belle performance de 2e et 3e places, les trophées du tour du souvenir.



Merci à tous les participants et bénévoles pour cette belle journée.



Gros travaux et chantiers

Bâtiments

Ecole Saint Louis



...Les travaux se poursuivent



Débutés en février par les parents d'élèves, les travaux sont désormais entre les mains de professionnels qui ont pris le relais sur le chantier.

La liste des travaux est résumée sur la page de couverture et détaillée dans le bulletin du mois janvier.

Que reste-il à faire ?

Charpente, couverture, plomberie, électricité, huisserie, carrelage, cloisons.

Il est prévu que tout soit fonctionnel à la prochaine rentrée de septembre.

Lorsque les pro du bâtiment auront achevé leur labeur, viendra le temps pour les bénévoles de retrousser leurs manches, d'agripper les pinceaux, rouleaux et autres accessoires pour terminer les festivités par la peinture des murs et l'isolation par l'extérieur de la salle de sieste.

Si la tentation de participer à cette aventure vous titille, n'hésitez-pas à vous rapprocher de l'école Saint Louis.

Une autre forme d'aide est également la bienvenue : Le don d'argent. Idéalement l'OGEC espère obtenir 10 000 euros.

Toutes les modalités sont dans le bulletin de janvier dernier.



Gros travaux et chantiers

Travaux forestiers

Stade et cimetière

L'entourage de cyprès au stade date de la construction des anciens vestiaires il y a une cinquantaine d'années correspondait à la pratique paysagère de l'époque.

Malgré son rôle bénéfique de coupe-vent, la taille n'a pas pu être maîtrisée au fil des années et la végétation envahissante était même devenue dangereuse de par ses branches.

C'est pourquoi, il a fallu se résoudre à procéder à un abattage partiel et profiter de l'opération pour supprimer aussi celle longeant le cimetière que les employés communaux ne pouvaient plus tailler du fait de sa hauteur.

Pour pallier à l'impact visuel, la mise en place d'une clôture est envisagée prochainement.



L'entreprise CHAUVIRE de MALGUÉNAC Vue d'ensemble qui a procédé au broyage pour bois énergies.



Vue d'ensemble

Bois de Lambilly



Eclaircissement de la pinède du Bois de Lambilly

Constitués essentiellement de pins laricio et de pins maritimes plantés d'après notre information durant l'année 1979.

La pratique forestière consiste à planter dense et éclaircir par la suite pour assurer un bon développement des arbres conservés. Or, aucun éclaircissement des essences n'avait été effectué depuis la plantation. Le but recherché étant la valorisation du patrimoine existant.

L'entreprise forestière BOUGEARD de PLAINTEL (22) a procédé courant mars avec ses moyens techniques à l'abattage d'une rangée sur quatre.



Stockage provisoire sur le parking du stade

Gros travaux et chantiers

Travaux forestiers

Abattage des épicéas de sitkas



Stockage provisoire rue de la fontaine

Près du terrain de foot annexe, ce terrain a été fragilisé depuis l'abattage des cyprès autour de ce terrain durant les années antérieures.

Naturellement, les racines superficielles de cette essence font que son exposition permanente aux vents dominants risquait à tout moment d'en précipiter la chute et par voie de conséquence le passage devenait dangereux pour les promeneurs du circuit de randonnée.

Une nouvelle plantation avec une essence différente plus appropriée à la nature du sol est envisagée.



Opération débardage par l'entreprise BOUGEARD

Au pont Cassac

Il convient de rappeler que le point d'eau existant a été créé pour les besoins de ravitaillement en eau des exploitations agricoles du secteur durant l'été 1976 dite l'année de la sécheresse.

Il s'en est suivi les années suivantes une plantation d'épicéa de sitkas dans le surplus restant de cette parcelle communale.

Compte tenu de la densité de ceux-ci mais aussi du débordement constaté des branches envahissantes sur la ligne téléphonique et la route jouxtant, il a été préféré ici une coupe rase plutôt qu'un éclaircissement sur les conseils de l'exploitant forestier.

Il est envisagé de reboiser après nettoyage des abords.



Opération coupe par l'entreprise BOUGEARD



Stockage sur place

Souvenirs

Commémoration du 19 mars 1962

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie .

Il s'agit de la "journée nationale du souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie".
Le 19 mars 1962 est la date officialisant le cessez-le-feu qui intervint au lendemain de la signature des "accords d'Evian"... C'était il y a 53 ans.

Une cérémonie d'émotion dédiée à la mémoire d'un douloureux passé.



Après le dépôt de la gerbe et quelques instants de recueillement, le Maire de notre commune, Bernard LE BRETON, ainsi que le Commandant de gendarmerie, Gérard FIORE, prirent la parole pour rendre hommage aux peuples meurtris lors de ce conflit.

Etaient également présents :

Guy PARISSÉ, Président de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie de Radenac,
Pierre SAMSON, Président des Anciens combattants de Radenac,
Claude LE CORVIC, Michel COBIGO, Dominique LAMOUR, portant leur drapeau respectif,
Marcel CARO, Joseph LE METAYER accompagnés de leur épouse,
Claude HAUTE.

La vie associative

A.D.M.R.

Dans le cadre des Trophées de la Vie Locale, lors de l'assemblée générale du crédit agricole à CRÉDIN, l'A.D.M.R. a reçu un chèque de 500 €. Elle gagne ainsi le 1er prix attribué aux associations.

L'A.D.M.R. compte 17 bénévoles et 25 salariés qui assurent quotidiennement aide et assistance à 150 personnes. Ce chèque va les aider à financer l'achat d'un véhicule réfrigéré pour la distribution des repas au domicile des personnes aidées.

Contact : bureau de la mairie de Radenac - 02-97-22-49-89



Repas de l'A.C.C.A.



Pas moins de 300 personnes ont savouré, le 7 mars, le chevreuil bourguignon concocté par Guillaume le cuisinier à l'intention des chasseurs et leurs invités.

" Un repas offert tous les ans aux agriculteurs et aux particuliers qui mettent leurs terres à disposition de l'ACCA " souligne Alain Etienne le président de l'ACCA de Radenac.

Un moment agréable qui entretient les relations amicales entre les chasseurs, les exploitants et la population.

Etaient invités à cette soirée, le maire et les présidents des ACCA voisines.

Opération "car wash"

Seau, éponge, raclette, chiffon : Rien ne manque pour faire briller les automobiles.



25 conducteurs, pour un total de 123 euros, ont eu la gentillesse de confier leur véhicule aux enfants de l'école Saint Louis pour un lavage méticuleux de la poupe à la proue.

La somme engrangée sera utile à l'établissement scolaire.

La vie associative

L'amicale des pêcheurs

Présidents : M. Jérôme ALLAIN et M. Henri PENVEN

Secrétaire : M. Sébastien MOISAN

Trésorier : M. Jean-Yves LECUYER

Membres : M. Philippe COLLET, M. Jacques CORNANGUER,
M. Michel GILLET, M. Dominique GUILLEMAUD, M. Philippe JOUBIER,
M. Julien LE CALLONNEC, M. Yannick LE TEXIER, M. Gwénaél LÉCUYER



Ouverture de la saison de pêche

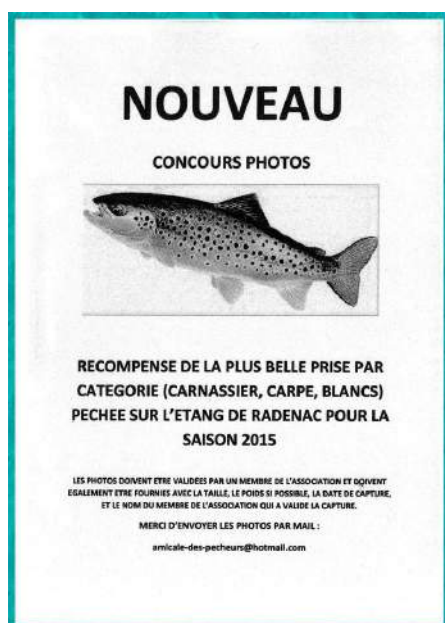


Aurélien PENVEN 10 ans et Logan VERA 8 ans, malgré leur jeune âge, ont damé le pion à quelques pêcheurs plus expérimentés.

Patiemment, sans faire de bruit, les deux amis observent leur ligne et les mouvements du bouchon.

Les prises ferrées sont amenées sur le rivage et, après la photo de rigueur, prennent la direction de la bourriche. Félicitations à ces jeunes gens prometteurs.

Si la pêche est un art, alors voici deux artistes bien joyeux.



Prise de Yanis BOURRIQUEN
Un brochet de 84 cm

La vie associative

L'A.C.R.

Les membres de section ACR des anciens combattants de Radenac étaient réunis le samedi 21 février pour élire leur nouveau président et pour former leur nouveau bureau :

- Président : M. Pierre SAMSON
- Secrétaire : M. Henri DREANO
- Trésorier : M. Claude HAUTE
- Porte drapeau : M. Dominique LAMOUR
- Membres : Marcel CARO, Gilbert GARAUD, Raymond LE BRETON, Joseph LE METAYER

Au cours de la réunion le président a fait observer une minute de recueillement à la mémoire de Théophile Maugan, leur ancien président, décédé.

Les membres présents ont également eu une pensée particulière pour Raymond Le Breton, l'un des leurs, hospitalisé.

R.A.J.

Concours de belote

Aux abords de la salle Saint-Fiacre, le samedi 14 mars", on pouvait entendre :

Belote, re-belote et dix de der !!! Ou encore "Tu me fends le coeur ! "

Organisé par la "Radenac Association Jeunesse", Le concours de belote regroupait 22 tandems.

Les équipes féminines et masculines avaient le même objectif : Gagner !

Une fois le dernier carton posé sur la table, le décompte des points assigne la victoire à

Guy et Alain de Pleugriffet suivis de Bernadette et Michel de réguiny et Ninja 53 pour les 2ème et 3ème places.



Les vainqueurs et la présidente Marion Allain

Halloween



L'association Jeunesse de RADENAC a poursuivi ses activités cette année encore avec l'organisation de la soirée Halloween, la soirée savoyarde, le concours de belote ainsi que la traditionnelle Chasse à l'oeuf.

Elle a pu accueillir une nouvelle équipe de jeunes pour redynamiser l'association et apporter un oeil nouveau.

L'association compte une vingtaine de membres de tout âge pour cette année 2014-2015.

Chasse à l'oeuf



125 enfants ont participé à la chasse à l'oeuf le dimanche 5 avril.

Vendredi 1^{er} MAI 2015



RADENAC (56)

3^{ème} Randonnée

pédestre du MUGUET

3 circuits : 10 - 13 - 15 km



Inscriptions sur place : 3€
à partir de 7h30 à la salle des fêtes
Ouverture des circuits de 8 heures à 10h30

Le café sera offert aux participants avant le départ, ravitaillements sur circuits, un sandwich et une boisson seront également offerts à l'arrivée.

Renseignements : 06 86 76 32 19

Organisée par le comité des fêtes de RADENAC imprimée par nos soins



La vigilante organisait, le 22 février, sa soirée **Jambon à l'os**.
Avec soupe, frites, fromage, dessert.

Après le repas : animation disco.

Calendrier des fêtes

Mai

Vendredi 1er	:	Randonnée pédestre	Comité des fêtes
Dimanche 3	:	Concours de pêche Kermacui	Amicale des pêcheurs
Mardi 12	:	LOTO inter cantonal	Club des fougères
Vendredi 15	:	LOTO	A.P.E.L.
Dimanche 17	:	Concours de pêche Quillian	A.C.C.A.
Samedi 30	:	Assemblée générale	Vigilante

JUIN

Dimanche 7	:	Assemblée générale	A.C.C.A.
Dimanche 7	:	Troc et puces	A.P.E.L.
Dimanche 14	:	Tournoi de football	Vigilante
Dimanche 21	:	Kermesse	O.G.E.C.

ASSOCIATION PLEIN AIR
PROGRAMME de Mai à JUIN 2015

Voici le programme pour la fin de l'année.

Pour les déplacements 3 € de participation ou plus si plus éloigné. . Le planning a été défini comme le suivant :

DATE	DEPART	SITE	RESPONSABLE	N° TELEPHONE
Mercredi 06 MAI	14H00 PLEUGRIFFET	TAUPONT	RAYMONDE	06 33 65 98 89
SAMEDI 09 MAI	14H00 RADENAC	BAUD	Lilian	06 65 31 31 10
SAMEDI 16 MAI	14H00 PLEUGRIFFET	LIZIO	GILBERTE	06 47 73 14 99
Mercredi 20 MAI	14H00 Réguiny	Réguiny	Evelyne	07 50 92 63 38
SAMEDI 23 MAI	10H00 RADENAC	VANNES PARKING DE L'AQUARIUM AVEC PIQUE-NIQUE	Evelyne	07 50 92 63 38
samedi 6 JUIN	17H00 RADENAC	ARRADON RANNO DINATOIRE SUR INSCRIPTION	MARIE-CLAIRE	06 32 58 19 75
Samedi 13 JUIN	14H00 Reguiny	CAMORS	Lilian	06 65 31 31 10
Mercredi 17 JUIN	14H00 PLEUGRIFFET	TIMADEUC	ANNA	02 97 22 44 49
SAMEDI 20 JUIN	09h45 PLEUGRIFFET	GUERLEDAN	BERNADETTE	06 18 27 41 45
samedi 27 JUIN	09h45 PLEUGRIFFET	AMBON AVEC PIQUE-NIQUE	MARTINE	06 29 48 72 52

POUR INFO : *RANNO LE 1^{ER} MAI RADENAC départ groupé possible vers 9h (à organiser entre vous)

: *RANNO DINATOIRE LE 30 MAI 19h INSCRIPTION VOIR MARIE-THE

LE SAMEDI 6 JUIN RANNO DINATOIRE A ARRADON
départ 17h00 RADENAC

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 20 JUIN départ 09H45 de PLEUGRIFFET

Guerledan *sur inscription*

N'oubliez pas votre bonne humeur

Nostalgie

Année scolaire 1989 / 1990

Une attendrissante image du passé : classe maternelle de notre bourg durant l'année scolaire : 1989 - 1990



Rang du haut, de gauche à droite :

Christelle BOUQUIN (aide maternelle), Aurélie BERNARD, Stéphanie LE MOINE, Grégory Le GODIVES, Aurélie Le GUENNEC, Jeanne-Marie ALLAIN, Emilie MORICE, Emmanuelle ALLAIN, Pierre-Edern GICQUEL, **Laure BERNARD**, Marie-Thérèse LE MAY (enseignante).

Rang du milieu, toujours de gauche à droite :

Guénola GUILLAUME, Laëtitia LE HAZIF, Ludovic LE MOINE, Jessica LE TEXIER, Alicia JOUCHET, Sandra HOELLARD, **Alexandre ALLAIN**, Mathieu Le CALLONNEC, Jean-François GOURMAUD, Déborah LE FRINGERE.

Rang de devant... de gauche à droite :

Julie CADIO, Cathy LE TEXIER, Claire ALLAIN, Yann LE LANNIC, Sabine GICQUEL, Yann LE GODIVES, Freddy JAFFRE, Sébastien LE GUENNEC.

Assises :

Marina JAFFRE à gauche, Audrey LE LANNIC à droite.

Cette année les enfants, dont le nom est surligné en jaune, soufflent leurs 30 bougies.



Les livres à l'honneur

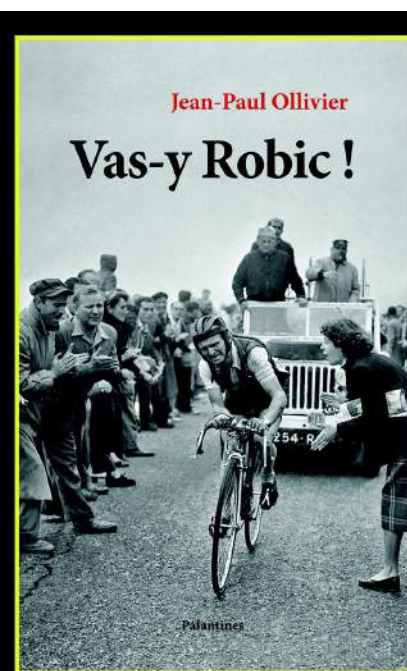
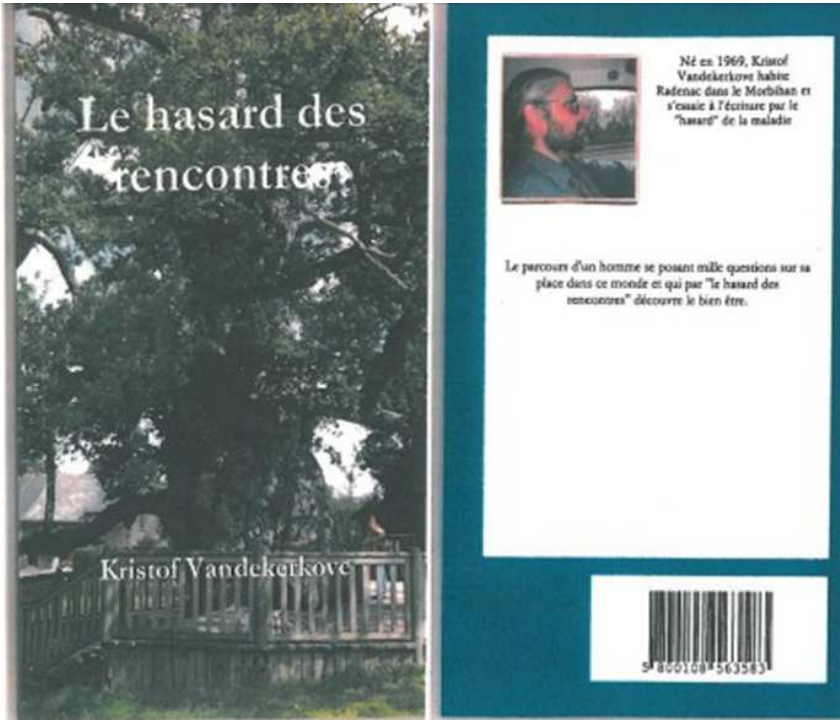
Bande dessinée

Remise des BD "Les Bretonnants voyageurs au Pays de Pontivy" aux enfants qui ont participé à écrire la page Radenac : Baptiste ROBIN, Loann LAURENT et Mathis JAFFRÉ.

Séances de dédicaces

Dimanche 14 juin, à partir de 10 heures :

séance dédicace de M. Kristof VANDEKERKOVE



La Mairie de Radenac et l'Office de Tourisme de Pontivy Communauté vous invitent cordialement au lancement du livre

Vas-y Robic !

l'histoire du célèbre cycliste breton, vainqueur du Tour de France 1947

Le Lundi 27 avril à 18h
à la salle Saint-Fiacre à Radenac
12, rue du stade

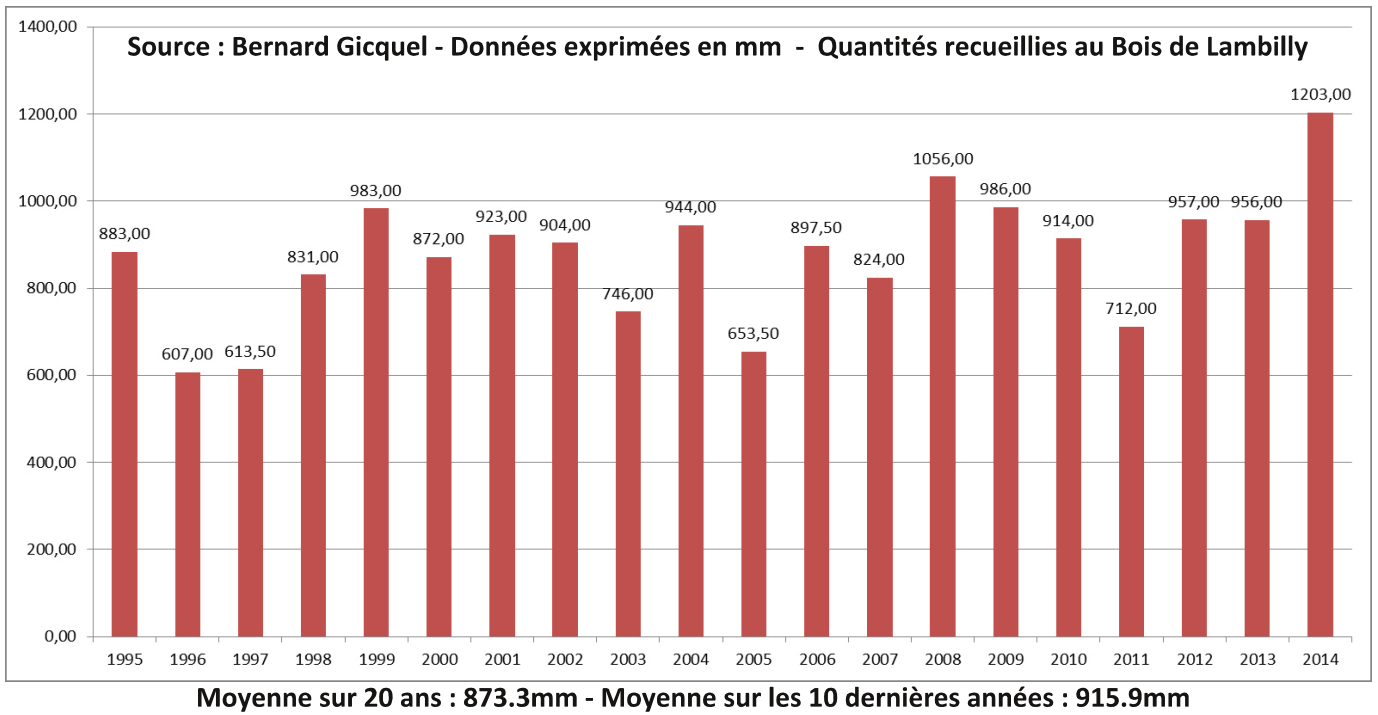
Séance de dédicace assurée par
Mr Jean-Paul Ollivier

Merci de confirmer votre présence auprès de la Mairie de Radenac
avant le 21 avril au 02-97-22-43-19

Office de Tourisme de Pontivy Communauté : www.tourisme-pontivycommunaute.com
Editions Palantines : www.editionspalantines.com



Pluviométrie sur 20 ans



Le flop



Sans commentaire....disons-nous.

La vidange du lac de Guerlédan

un paysage façonné par l'homme

le barrage de Guerlédan

Arrivée de la fée électricité ! Suite à la première Guerre Mondiale, l'électricité était un bien précieux et rare, particulièrement en milieu rural. La construction d'un barrage de 40 mètres de haut, au lieu-dit Guerlédan, pour fournir en électricité près d'un tiers de la Bretagne, était vue comme une folie. Il fallut l'audace du sous-préfet Joseph Ratier et la force d'action de l'ingénieur Auguste Leson pour que le projet voit le jour. Le barrage, la centrale et le lac de Guerlédan offrent aujourd'hui l'appoint électrique indispensable, aux heures de forte consommation.



COMMENT VIDER

autant d'eau ?

Dès le mois d'avril 2015 les vannes du barrage seront ouvertes pour laisser s'écouler progressivement l'eau du lac. Ces millions de mètres cube d'eau seront vidés en un mois et demi. Le Blavet étant au plus bas au printemps et en été, les travaux pourront être menés sans difficulté. Le niveau ne remontera qu'à l'automne en fonction de l'intensité des pluies.

2015 : l'assec du lac

Un événement exceptionnel !

Les eaux du Blavet alimentent depuis presque un siècle le lac de Guerlédan. Elles ont recouvert les écluses et maisons éclusières du canal de Nantes à Brest, rempli les mines des ardoisiers travaillant dans la vallée, couvert les arbres qui poussaient le long du chemin de halage. Afin d'entretenir le barrage, le lac fut vidé quatre fois au cours du XX^e siècle, mettant à jour ce monde, désormais sous-marin. L'assec du lac en 2015 sera donc un événement rare ! La vallée engloutie depuis 30 ans sera à découvert pendant 6 mois, avant d'être à nouveau immergée pour de longues décennies.

+ d'info : 02 96 28 51 41

Des navettes au départ de PONTIVY permettront de rejoindre le lac à l'anse de Sordan : 2€ l'aller/retour.

N° de téléphones utiles

Assistantes maternelles

Mme Nicole BOULLE	1, rue des sabotiers	02-97-22-42-74
Mme Sylvie LE CALLONNEC	3, rue des lavandières	06-23-08-73-62
Mme Valérie MOUELLO	10, rue des bois	02-97-70-40-62
Mme Angélique PENVEN	6, rue de la fontaine	02-97-70-40-19
Mme Patricia MONTARNAL	la Bottine	02-97-22-41-01
Mme Aurélie Véra	Cassac	02-97-22-87-30

Associations

ACCA	Alain ETIENNE	Rue St-Clair à Réguiiny	06.74.57.88.05
ACR	Pierre SAMSON	3, Place de l'église	02.97.22.40.45
ADMR	Jean LE MAY	La Croix Guillard	02.97.38.66.76
AEP	Alain LE MAY	La Villeneuve	02.97.22.43.37
Amicale des pêcheurs	Henri PENVEN	6, rue de la fontaine Jérôme	02.97.70.40.19
	ALLAIN	Kerentrech	02.97.60.42.98
APEL école St-Louis	Christelle LE BIHAN	Le Pont-Roport	06.58.27.02.72
Club des Fougères	Jean Claude GUYOT	Nespy	02.97.60.43.30
Comité des fêtes	Nelly CADIO	Kerdéhel	06.86.76.32.19
Energy's Fitness Gym	Audrey GUÉGAN	Les 5 chemins Crédin	
Musculation	Marie-Claire OLIVIER	Res du Passoué Réguiiny	02.97.39.13.89
FNACA	Guy PARISSÉ	Le Pont St Fiacre	02.97.38.68.04
La Vigilante	Yoann JOUCHET	Lande du châtaignier Guimard	06.70.31.02.96
OGEC école St-Louis	Anthony LE BLAY	Cassac	06.70.92.15.50
Plein air	Raymonde MOISAN	Rue Th. Botrel à Pleugriffet	06.33.65.98.89
RAJ	Marion ALLAIN	Est Tréhan	06.87.74.83.05
Sport Culture Loisir	David GICQUEL	3, rue des Sabotiers	02.97.22.46.69
Association Saint Fiacre	Bernard LE BRETON	Mairie	02.97.22.43.19
UAR	Jérôme BOULLÉ	Rue des Sabotiers	02.97.22.46.74

N° de téléphones utiles

Commerçants

Pizzeria Le garage	LACABE/LE QUINTREC	Le Bois de Lambilly	02.97.22.47.47
La Poêlée Bretonne	Myriam BENAÏM	2, rue Anne de Bretagne	02.97.22.42.15
Distributeur de Baguette	PETIPAS	Moréac	02.97.60.07.89

Artisans & professions libérales

Salon de coiffure	Emilie CHEVAL	12 rue Anne de Bretagne	02-97-70-42-64
Peintre	Alain PASCO	4, rue Dom Nogues	02-97-22-48-67
Couvreur	Cyrille MAHIEUX	La Bottine	02-97-22-41-71
Menuisier A.G.E.S.	ETIENNE-DEMAY	Rue Duguesclin à Réguiny	09-62-31-24-59
	BRIENT-KERESPARS	Kergal	02-97-70-41-18
Plombier Chauffagiste	Yann CHASLES	9 résidence Les Pins	02-97-70-40-31
Multi-services	Rémi LEROY	11, rue du Stade	06-46-71-44-83
Matthew CHALK	Kerropert		02-97-70-40-02
Plâtrier	Jean-Marc LE BOT	Le Pont St-Fiacre	02-97-38-63-61
Travaux Publics	Anthony LE BLAY	Cassac	02-97-22-49-92
Educ' Toutou	Emmanuelle LE BIHAN	Le Pont-Roport	02-97-70-42-12
Croc & Co	Aude LAUREAU	Coëtdevent	06-11-20-88-70
Informatique Express	Hervé BREDOLESE	La Bottine	06-80-06-15-53
Dépannage flippers années 70	Hervé BREDOLESE	La Bottine	06-80-06-15-53
GV2S ambulance	Freddy GERARD	10 rue Anne de Bretagne	02-97-60-32-70
Taxis	GAUTIER	Cassac	02-97-22-39-60
G.S.I. (siège à PARIS)	Béatrice LE METAYER	Saint-Fiacre	02-97-72-12-08
Funérarium	Jean-Christian LAMOUR	Le Resto	02-97-22-40-95
Sablères L.G.O.		Le Moulin	02-97-22-42-27
Géomètre-expert	Bernard LE BRETON	rue Charles de Foucauld	02-97-22-43-14
Infirmiers	Nicole LE BIHAN	38 rue Anne de Bretagne	02-97-22-49-53
	Alain SAUTREAU	38 rue Anne de Bretagne	

Services

Services médicaux de garde

En semaine de 20h à 8h/jours fériés
Le week-end du samedi 13h au lundi 8h

02.97.68.42.42

Le 15 ou 18 en cas d'urgence

Déchetterie de Réguiny

Du lundi au mercredi : 15h - 18h

Le samedi : 9h30 - 12h00

0800 21 21 06

Mairie de Radenac

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30

Samedi 9h - 12h

02.97.22.43.19

Le Maire et ses adjoints se tiennent à
votre disposition, sur rendez-vous, les
mardis et samedis de 9h à 12h

Ecole Saint Louis

13, rue du stade

02.97.22.46.96

Bureau de poste de Radenac

Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h

Le samedi : 9h00 - 12h00

02.97.22.42.01

Levée du courrier : En semaine : 15h

Le samedi : 11h30

Cantine scolaire

Salle des lutins

02.97.22.41.13



Prochaine parution du bulletin : Juillet 2015